

La participation, une opportunité de développement pour les territoires

1er octobre 2016

Cahier des expériences et des outils

Quels outils numériques pour susciter des pratiques collaboratives sur les territoires ?

Intervenant :

Louis-Julien de la Bouère : conseiller et formateur « démarches coopératives numériques », association Tiriad

« L'association Tiriad accompagne les projets et forme les acteurs de territoires aux méthodes et outils nécessaires à la coopération et la production de biens communs numériques. Elle propose une offre de service aux associations, collectivités et réseaux. Elle mène en outre des ateliers d'initiation dans le cadre d'actions gratuites et ouvertes à tous. L'association basée à Brest, intervient particulièrement sur la région Bretagne mais aussi sur toute la France » (site de l'association : <http://www.tiriad.org/>)

Propos et enjeux de l'atelier :

La collaboration entre acteurs est une valeur aujourd'hui unanimement répandue dans les politiques territoriales. Mais animer des démarches de manière collaborative n'est pas si simple. Que sommes-nous prêts à partager, avec qui et comment allons-nous échanger ? Quelles sont les difficultés rencontrées pour assurer une collaboration et un débat ouvert ?



OpenStreetMap France
Cartographions le monde rue après rue...

Voici quelques questions que les participant.e.s pourront aborder en groupe avant de tester un outil de cartographie collaborative (OpenStreetMap) et d'explorer ses potentialités. Les outils numériques semblent répondre à certaines de ces questions, en facilitant le partage et l'échange, mais ils ne doivent pas être réservés aux experts. La visée pratique de l'atelier permettra de s'en rendre compte : mettre en place une cartopartie est à la portée de tous !

Animatrice :

Hélène Bailleul, enseignante-chercheuse Université Rennes 2 - UMR CNRS Espaces et Sociétés

Hélène Bailleul est maître de conférences en aménagement-urbanisme à l'Université Rennes 2 depuis 2011. Elle mène des recherches sur la communication dans les projets urbains et les politiques d'aménagement. Elle s'intéresse plus particulièrement à l'introduction et les effets des outils numériques dans les démarches d'urbanisme participatif.

Page personnelle : <http://perso.univ-rennes2.fr/helene.bailleul>

IJIN A VEZ GANT AN TIRIADOÙ • KEMERIT PERZH !

Les **TERRITOIRES** innovent
Soyez-en acteur !

LEZ TÉROUÉR FONT DU NEU • SEJÍÉZ AJISSOU !



TERRITOIRES • CHANGEMENTS • PRODIGES • CHANGEMENTS • TERRITOIRES • GOUVERNEMENT • CULTURE • SPORT • TOURISME • PATRIMOINE • ÉNERGIE

Tester la prospective participative pour alimenter et renouveler un projet de territoire

“Vision+21” est une boîte à outils testée, améliorée, expérimentée sur le terrain avec des élu.e.s, des technicien.ne.s de collectivités, des habitant.e.s, des responsables d’entreprise, d’association pour co-construire une vision partagée de leur futur et de la manière de l’atteindre.

Au cours de cet atelier, en plus de la présentation d’ensemble de “Vision+21”, deux des outils* seront expérimentés : une revue de presse du futur pour travailler sur le contexte ; un test de robustesse d’un territoire au regard d’une sélection de défis.

Cet atelier sera animé en 3 temps :

1 : Présentation de la boîte à outils VISION+ 21 (15 mn)

2 : séquence "contextualisation" : Quelles évolutions pour le territoire, quel contexte en 2035 ? (45 mn)

L'exercice consiste à se projeter dans le futur (dépasser le quotidien, le présent), à explorer et hiérarchiser des enjeux du territoire sur l'emploi, la mobilité, le logement, l'énergie, l'économie, l'alimentation, l'environnement, la cohésion sociale... , pour ouvrir le champ des possibles, amorcer le débat, la discussion.

Les participant.e.s, réunis en petits groupes de 8 personnes, échangent sur la base de coupures de presse fictives présentant des hypothèses d'évolution du territoire.

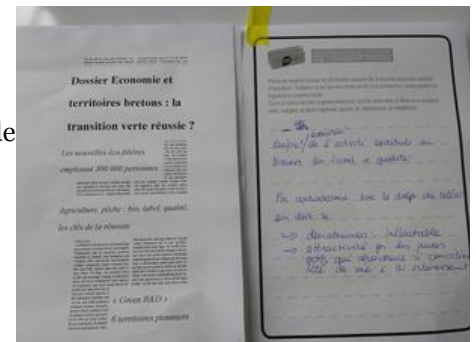
Il s'agit de déclencheurs de paroles pour aborder les questions suivantes :

- Quel est le contexte social, économique, environnemental dans lequel le territoire peut évoluer dans un futur plus ou moins proche ?

- À quels facteurs d'évolutions correspondants sera-t-il soumis ?

- A-t-on pris la mesure des enjeux auxquels le territoire devra faire face

Chaque groupe doit choisir 1 sujet jugé comme prioritaire parmi 3 proposés à chaque table.



3 : Séquence “robustesse” : Quels sont les défis à relever pour le territoire ?

Cette séquence permet de s'inscrire dans la démarche de prospective stratégique et d'explorer collectivement les forces/faiblesses d'un territoire.

Il s'agit de prendre du recul et juger de l'action actuelle en se projetant à l'horizon 2035. L'objectif est de faire émerger des orientations stratégiques et des pistes d'actions concrètes.

Les participant.e.s, toujours réunis en petits groupes de travail, échangent sur la base de défis fictifs pour définir une stratégie pour éviter le scénario catastrophe mis en débat.

2 défis sont proposés à chaque table, et chaque groupe doit choisir un défi sur lequel travailler.

A chaque défi, les groupes s'interrogent sur les éléments suivants :

- le phénomène à travers la France en 2035
- le rôle d'une démarche développement durable face à ce phénomène entre 2015 et 2035 et une action emblématique à mettre en avant
- les 5 orientations stratégiques les plus déterminantes de 2015



* : Outils de la boîte à outils Visions + 21 utilisés : « contextualisation du territoire dans l'environnement stratégique » et « test de robustesse des territoires en transition » <http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/la-boite-a-outils-visions-21-a2693.html>

Animation :

Sébastien Saillenfest (DREAL Bretagne)

I JIN A VEZ GANT AN TIRIADOÙ • KEMERIT PERZH !

Les **TERRITOIRES** innovent
Soyez-en acteur !

LEZ TÉROUÉR FONT DU NEU • SEJÍÉZ AJISSOU !



TERRITOIRE • ENVIRONNEMENT • PROSPÉRIÉTÉ • CULTURE • TRANSPORT • DÉVELOPPEMENT • ÉCONOMIE • ÉNERGIE • POLITIQUE • PATRIMOINE • ÉDUCATION

Tester l'animation de conseils citoyens avec le jeu "Palabres Citoyens"

PALABRES CITOYENS

Porteur du projet : AICHA TAREK – Les jeux de la marmotte

Contexte :

Le contexte a été la mise en place des contrats de ville dont un des axes a été la mise en place des conseils citoyens avec la participation active des habitant.e.s.

Objectifs du projet :

- favoriser l'expression des habitant.e.s : donner la parole à ceux qui ne l'ont pas
- faire émerger de nouvelles initiatives citoyennes
- créer un cadre rassurant et convivial par le jeu

En quoi ce projet fait-il appel à la participation des citoyen.ne.s et/ou des acteurs locaux ?

Ce projet fait jouer les acteurs locaux et les citoyen.ne.s et au travers des différentes thématiques (20) permet d'identifier et d'engager un travail collectif.

Qu'est-ce que la dimension participative a produit, dans ce projet ? Qu'a-t-elle apporté d'innovant ?

L'innovation est déjà le jeu en lui-même ; c'est la création de cet outil qui permet la dimension participative et collective.

Les principaux outils et méthodes mobilisés pour la participation :

Un livret d'animation est joint au kit et l'intervenante qui animera le jeu.

Éléments de description complémentaires :

Pour accompagner le jeu un livret d'animation a été créé donnant des pistes aux participant.te.s

Moyens humains et financiers mobilisés :

Conception du jeu et moyens financiers : Aicha Tarek, les jeux de la marmotte

Conception graphique : Anne France LEROY

Partenaire sur animation conseils citoyens en Loire Atlantique : le centre interculturel de documentation

Prix du jeu à l'achat : 96€

Contact :

Aicha TAREK

Aicha.tarek@hotmail.fr

06 69 57 68 72

IJIN A VEZ GANT AN TIRIADOÙ • KEMERIT PERZH !



LEZ TÉROUÉR FONT DU NEU • SEJÍÉZ AJISSOU !



TERRITOIRES • DÉPARTEMENTS • FRAISSE • CHARENTAIS • TERRENOIS • GUYANAIS • CULTURE • SPORT • TOURISME • PATRIMOINE • ENVIRONNEMENT

Un "mini-CESER" pour débattre et construire ensemble

Atelier « mini-CESER »

L'atelier prenant la forme d'un « mini-CESER » a pour double objectif de contribuer aux réflexions de la journée sur le thème de la participation et de faire comprendre les missions et travaux de l'assemblée consultative régionale.

Pour ceux qui ne le connaîtraient pas, le Conseil économique, social et environnemental (CESER) de Bretagne est une instance consultative composée de représentant.e.s de la société civile. Il émet des avis et réalise des études sur les questions d'intérêt régional.

Il est organisé en 4 collèges :

- un collège de représentant.e.s des entreprises et activités professionnelles non salariées,
- un collège de représentant.e.s des organisations syndicales de salariés,
- un collège de représentant.e.s des organismes qui participent à la vie collective sociale, culturelle, associative...,
- un collège de personnalités qualifiées.

Nous vous proposons de vous mettre dans la peau d'un membre de la Commission Aménagement et Développement des Territoires, Environnement du CESER de Bretagne. Durant cet après-midi, nous allons dérouler le processus participatif habituel du CESER, dans l'objectif de construire une contribution collective et des propositions partagées sur cette question. La question posée est la suivante :

La question posée : « **Peut-on vivre le centre en habitant la périphérie ?** » constitue l'un des axes d'étude du travail actuellement mené sur l'avenir des centres-villes et centres-bourgs de Bretagne.

Il sera animé par deux membres du CESER référents conseil de développement, MM. Jean LE TRAON et Michel CLECH qui joueront chacun à cette occasion, le rôle d'un chef de pôle et d'un président de commission du CESER.

Pour alimenter les réflexions des participant.e.s, deux « mini-auditions » lanceront l'atelier :

- Mme Sophie POUYMAYOU, Directrice de l'Agence départementale d'information sur le logement d'Ille-et-Vilaine (ADIL 35),
- M. Didier PIDOUX, Paysagiste-Conseiller au Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Côtes d'Armor (CAUE 22).

Contact :

ceser@region-bretagne.fr

Site : www.ceser-bretagne.fr

IJIN A VEZ GANT AN TIRIADOÙ • KEMERIT PERZH !



LEZ TÉROUÉR FONT DU NEU • SEJÍÉZ AJISSOU !



TERRITOIRES • ENVIRONNEMENT • PARTICIPATION • DÉVELOPPEMENT • TRANSPORT • GOUVERNEMENT • CULTURE • SPORT • TOURISME • PATRIMOINE • ÉNERGIE

Imaginer et construire ensemble les territoires de demain grâce aux démarches de prospective participative

Emploi dans le commerce dans le pays de Rennes

Porteur du projet : CODESPAR- conseil de développement économique et social du pays et de la métropole de Rennes

Contexte :

Le CODESPAR a été saisi par le Pays de Rennes qui souhaitait, dans le cadre de la révision du Schéma de COhérence Territoriale (SCOT), avoir une vision partagée et prospective des évolutions des modes d'organisation du commerce.

Objectifs du projet :

Le CODESPAR a lancé en 2012 un groupe projet dédié avec pour analyser les évolutions dans le commerce et appréhender les conséquences en matière d'emploi, de compétences et de conditions de travail.

En quoi ce projet fait-il appel à la participation des citoyen.ne.s et/ou des acteurs locaux ?

Ce sont des acteurs socio-économique qui participaient aux travaux. Ils ont mobilisé leur expertise d'usage. Il n'y a pas eu de sollicitation d'experts de la prospective.

Qu'est-ce que la dimension participative a produit, dans ce projet ? Qu'a-t-elle apporté d'innovant ?

Chaque membre du groupe a apporté sur expertise d'usages, son vécu dans le domaine du commerce. Les participant.e.s ont été sensibilisé.e.s à la démarche prospective, méthode non connue pour certain.e.s d'entre elles.eux avant leur participation aux travaux du CODESPAR.

Les principaux outils et méthodes mobilisés pour la participation :

Réflexion partenariale prospective. Quatre scénarios d'évolution possible du commerce ont été élaborés "Le commerce, tout est permis" ; "Le commerce, service compris" ; "Le commerce, à l'ère du « e »" ; "Le commerce, en court-circuit "

Éléments de description complémentaires :

Le groupe projet "Emploi dans le commerce" a finalisé ses travaux en 2013. La démarche est synthétisé dans un document de 4 pages disponible en ligne.

La partie diagnostic de la démarche a permis d'analyser les évolutions du côté des consommateurs (proximité, praticité, individualisation des besoins) mais également côté distributeurs (déploiement de stratégies multicanals, commerce plus serviciel, omniprésence du numérique...).

La partie préconisations est à destination à la fois des acteurs du commerce, des partenaires institutionnels, des organismes de formation, des partenaires sociaux ou encore des élus.

Parmi ces préconisations, il s'agit pour les commerçant.e.s d'adopter une stratégie numérique et de renforcer la relation client. En parallèle, accompagner la montée en compétence des salarié.e.s du commerce afin d'anticiper les mobilités intra sectorielles mais aussi vers d'autres secteurs d'activités (logistique, services, numérique). Les acteurs disposent d'outils tels que la formation professionnelle et la Gestion prévisionnelle des emplois et compétences dans l'entreprise mais aussi à l'échelle du territoire (GPEC-T).

Moyens humains et financiers mobilisés :

Un groupe partenarial sur 18 mois piloté par un bénévole (réunions mensuelles), du temps agent du conseil de développement

Contact :

Gaëlle CHAPON
CODESPAR
Tel : 02 99 86 65 80

Pour en savoir plus : <http://www.codespar.org/nos-projets/archives/emploi-dans-le-commerce.html>

Imaginer et construire ensemble les territoires de demain grâce aux démarches de prospective participative

Contribution du Conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest, à la construction de la Stratégie Métropolitaine de Développement Economique (S.M.D.E)

Porteur du projet : Conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest, sur saisine de la métropole de Brest

C'est une instance informelle, constituée de 250 membres bénévoles (titulaires et suppléants) représentant la société civile organisée (monde économique, syndical, social, associatifs...) ainsi que d'expert.e.s qualifié.e.s. C'est un espace de démocratie participative qui vient en appui à la réflexion sur les projets pour le territoire.

Contexte :

Dans le cadre des lois MAPTAM et NOTR(e), la Métropole de Brest a choisi d'élaborer une Stratégie Métropolitaine de Développement Economique (S.M.D.E) en partenariat avec les acteurs économiques locaux qui s'intégrera dans la Stratégie Régionale de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII). L'avis du Conseil de développement devait être recueilli et joint à la délibération du Conseil de la Métropole.

Objectifs du projet :

Aller au-delà d'un simple avis et contribuer véritablement avec d'autres acteurs publics et privés à l'élaboration de la stratégie métropolitaine de développement économique et à son suivi. Faire des propositions innovantes à court terme et apporter une vision prospective sur la Métropole et le Pays de Brest en 2035.

En quoi ce projet fait-il appel à la participation des citoyen.ne.s et/ou des acteurs locaux ?

Dès le départ, en juin 2015, les élu.e.s et les services de la Métropole ont souhaité associer fortement le Conseil de développement afin de bénéficier de l'expertise de ses membres. Le Conseil de développement était représenté par 3 membres au sein du Comité d'Orientation Stratégique (COST) composé d'une trentaine de membres : élu.e.s et principaux acteurs publics et privés de la zone d'emploi métropolitaine (420 000 hab.) Il a participé avec des représentant.e.s des citoyen.ne.s aux divers « world cafés » organisés sur le sujet et a organisé des ateliers en interne sur les objectifs de la stratégie.

Qu'est-ce que la dimension participative a produit, dans ce projet ? Qu'a-t-elle apporté d'innovant ?

La dimension participative et prospective (2035) apporté par le Conseil de développement a permis de renforcer la stratégie par la prise en compte des dimensions humaines, culturelles, sociales, sociétales et de coopération dans le développement économique d'un territoire. Les questions de l'emploi et de leur qualité, des coopérations territoriales (pôle métropolitain du pays de Brest, ouest breton) sont revenues fortement dans tous les enjeux mis en avant.

Les principaux outils et méthodes mobilisés pour la participation :

Les outils et méthodes de participation ont été divers : World Cafés, réunions des commissions et du bureau avec les services de la Métropole, ateliers avec les membres du Conseil, participation au COST. La métropole a également créé un groupe de réflexion Brest Business Life constitué de dirigeants d'entreprises innovantes. Au total ce sont environ 400 personnes qui ont été associées à l'élaboration de la SMDE.

Moyens humains et financiers mobilisés :

Environ 60 membres du Conseil de développement se sont impliqués dans les différents lieux de concertation et de propositions sur la SMDE.

Contact :

Guy Jourden, Président du Conseil de développement
Maryse Larpent, chargée de mission 02 98 00 62 30

Diagnostiques partagés avec les citoyen.ne.s et la société civile

Rhéhabilitation du centre bourg de Tréveneuc comprenant la construction de bâtiments publics et de logements dans une démarche participative et de développement durable (1/2)

Porteur du projet : Commune de Tréveneuc

Contexte :

Située entre Paimpol et Saint-Brieuc, Tréveneuc allie les charmes d'un littoral spectaculaire et le calme de la campagne.

L'été, bien que moins fréquentée que ses voisines, elle bénéficie néanmoins d'un triplement de sa population (772 à 2000 hab.) et du passage de très nombreux randonneurs qui sillonnent les sentiers côtiers. La municipalité, déterminée à maintenir ses derniers commerces - d'autant qu'ils sont situés à la croisée de nombreux sentiers de randonnée (piétonne, cyclable, équestre) -, a entrepris de reconstruire le périmètre du centre bourg dans le cadre d'un projet global qui inclut de nouveaux équipements publics. Ainsi, les retombées économiques pourraient être plus importantes avec un bourg plus attrayant et des commerces plus fonctionnels.

En effet, le bourg mérite plus qu'un détour avec son habitat traditionnel, ses murs en pierre sèche et la grande allée qui mène vers le château de Pommorio. Mais l'ensemble est terni par la présence de bâtiments obsolètes et en mauvais état, dont le bar restaurant et la boulangerie. Le stationnement anarchique et les normes d'accessibilité étant totalement à revoir également. Le réaménagement de cet îlot central faisant aussi office de giratoire pour les véhicules, passe donc par la destruction des bâtiments existants. Ce choix a été facilité par le fait que la commune est propriétaire des murs.

Objectifs du projet :

Opération de densification et de redynamisation du centre bourg de Tréveneuc. Il s'agit de reconstruire le bar-tabac et la boulangerie, et de compléter ces équipements par une cantine scolaire, une bibliothèque et 3 logements, tout en offrant un aménagement global central plus attrayant et cohérent.

Un diagnostic des équipements et une étude d'aménagement globale ont été réalisés en amont.

Cela a permis de définir les besoins et fixer les objectifs assignés à la maîtrise d'œuvre retenue par concours :

- Construire une démarche participative et être à l'écoute des habitant.e.s
- Prendre en compte les paramètres d'intégration paysagère et de développement durable
- Mettre en scène le clocher emblématique de l'Eglise, et ne pas le masquer par des constructions
- Créer une place assez grande pour permettre des manifestations (marchés, concerts, fêtes locales...)
- Proposer un espace ouvert et couvert, cœur de la restructuration sur lequel les commerces débouchent
- Faciliter les chemins piétonniers vers les commerces
- Créer des logements indépendants aux étages.

C'est NUNC architectes (Valérie Huicq) de Saint-Brieuc qui a été retenue pour la construction et Blandine Houssais architecture de La Roche Derrien pour les aménagements.

En quoi ce projet fait-il appel à la participation des citoyen(ne)s et/ou des acteurs locaux ?

La municipalité a voulu un projet collectif. C'est dans cet esprit que s'est déroulée l'étude préalable menée par le cabinet B. Houssais architecture qui a défini les besoins. Ensuite, c'est une commission extra-communale qui a piloté le projet, commission composée d'élu.e.s, d'agents de la commune, de représentant.e.s d'associations et de citoyen.ne.s ayant souhaité y participer et s'étant manifestés lors des ateliers d'urbanisme et des réunions publiques.

La commune s'est également entourée des compétences du CAUE et de l'agence départementale d'appui aux collectivités des Côtes d'Armor. Le CAUE s'est particulièrement investi dans la concertation. Il a fait réaliser une maquette du projet et a mis à disposition de la commune une architecte qui a tenu des permanences pour recueillir les avis tout au long du projet.

IJIN A VEZ GANT AN TIRIADOÙ • KEMERIT PERZH !



LEZ TÉROUÉR FONT DU NEU • SEJLÉZ AJISSOU !



TERRITOIRES • ENVIRONNEMENT • PRÉVENTION • ÉCONOMIE • TRANSPORT • GOUVERNEMENT • CULTURE • SPORT • TOURISME • PATRIMOINE • ÉNERGIE

Rhéhabilitation du centre bourg de Treveneuc comprenant la construction de bâtiments publics et de logements dans une démarche participative et de développement durable (2/2)

Qu'est-ce que la dimension participative a produit, dans ce projet ? Qu'a-t-elle apporté d'innovant ?

La prise en compte des usagèr.e.s du centre bourg, investis par leur ville et son devenir est essentielle. Elle a permis de révéler les souhaits – plus ou moins applicables pour certains dans la réalité à l'échelle de la commune – d'espaces partagés, d'espaces de convivialité, de restauration, de commerces plus attrayants...

Les principaux outils et méthodes mobilisés pour la participation :

- Réunions publiques
- Maquette installée dans le hall d'accueil de la mairie
- Permanences d'architecte dans le cadre d'un « atelier d'urbanisme »
- Bulletin trimestriel d'information distribué dans toutes les boîtes aux lettres
- Commission comprenant élus, agents, professionnels de l'urbanisme et membres de la société civile et associative

Eléments de description complémentaires : Le nouvel espace comprend trois équipements polyvalents :

- **BATIMENT A** : Restaurant-bar-tabac-presse, cantine et 3 logements à l'étage. Cantine prévue pour une quarantaine d'enfants. Le restaurateur pourra utiliser la salle de la cantine pendant les vacances. Les logements seront spacieux : 2 T3 de 75 et 81 m² et 1 T4 de 118m². La toiture forme trois pignons faisant référence aux trois pignons de l'aile de l'église.

- **BATIMENT B** : Boulangerie-épicerie-presse et perganda. Avec 86 m², la boulangerie proposera aussi des produits de première nécessité et des fruits et légumes. Un fournil est prévu à l'arrière du bâtiment. La perganda (croisement entre véranda et pergola), exposée plein sud et couverte de polycarbonate, a vocation à devenir un lieu de vie : point de rencontre de la population, manifestations diverses allant du vide-greniers au vendeur de pizza, crêpes, etc... et extension du bar tout proche pour des soirées...

- **BATIMENT C** : Bibliothèque-Espace multimédias. L'intérieur sera aménagé avec la collaboration des bénévoles de la bibliothèque.

Un projet réfléchi, fait de matériaux simples ... : bardage bois, soubassement béton, pierre sèche, aluminium, zinc, paillage pour les espaces verts ... Et économe en énergie : orientation des bâtiments très étudiée, compacité, panneaux solaires, lumière naturelle privilégiée, gaz naturel, leds.

Moyens humains et financiers mobilisés : Coût du projet1 725 514,23 HT (VRD inclus)

Contact :

Gwenn MOITY,
secrétaire générale
secretariat-general@treveneuc.fr

IJIN A VEZ GANT AN TIRIADOÙ • KEMERIT PERZH !



LEZ TÉROUÉR FONT DU NEU • SEJÍÉZ AJISSOU !



TERRITOIRES • ENVIRONNEMENT • PRÉVENTION • ÉCONOMIE • TRANSPORT • DÉVELOPPEMENT • CULTURE • SPORT • TOURISME • PATRIMOINE • ÉNERGIE

Diagnostiques partagés avec les citoyen.ne.s et la société civile

Projet Urbain Participatif - Saint Sulpice 2030 (1/3)

Porteur du projet : Commune de St Sulpice la Forêt – 1 500 habitant.e.s – Rennes Métropole

Contexte :

L'équipe municipale a été élue en 2014. C'est une première expérience de mandat pour l'ensemble des colistiers.

Une équipe et un programme municipal qui se sont construits durant la campagne à partir « d'ateliers citoyens ». Un engagement fort pris sur la « Démocratie Locale » qui se concrétise, de manière transversale, dans l'ensemble des actions.

Le PLU a plus de 10 ans et aucune étude n'est disponible concernant les enjeux de renouvellement urbain, d'aménagement du centre bourg, de maillage viaire, de diagnostics d'usage ou patrimonial...

Des évolutions réglementaires relatives à l'urbanisme, une nouvelle organisation des territoires, des enjeux sociétaux qui nécessitent de repenser le développement de la commune dans son territoire.

Un « projet urbain » est à inventer à partir d'une question simple en apparence : « Comment imaginez-vous Saint Sulpice dans 15 ans en termes d'urbanisme ? ».

Face à cette question qui demande d'étudier tant la question de l'habitat, de l'environnement, de l'architecture, du patrimoine bâti, de la vie locale et des commerces, des déplacements, des zones à aménager ou à préserver, des voies et liaisons... **l'équipe municipale a décidé de mettre les habitant.e.s au cœur des discussions**, en amont de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) et du Renouvellement Urbain.

Pour cela et afin que les réponses apportées ne soient pas que la simple émanation des réflexions des élu.e.s ou d'expert.e.s mais le fruit d'un débat public et démocratique, nous avons lancé en 2016, avec l'AUDIAR, une démarche de concertation pour un **projet urbain partagé**.

Cette concertation ouvre **un véritable espace d'expression et d'action aux habitant.e.s**, qui nous permet de discuter et de débattre des évolutions futures de la commune, de manière régulière.

Objectifs du projet :

- Réfléchir collectivement aux futurs aménagements urbains
- Construire un savoir commun sur le sujet, permettre l'appropriation du sujet par chacun.e
- Proposer un véritable espace d'expression et d'action aux habitant.e.s, qui peuvent discuter et débattre des évolutions futures de la commune
- Mettre en œuvre de manière régulièrement, sur plusieurs mois, une démarche de concertation qui se déroule en deux temps :
 1. Un temps de diagnostic pour analyser les points forts - points faibles de la commune et obligations, orientations encadrant la capacité de faire de la collectivité
 2. Un temps de projection où il s'agira d'imaginer Saint-Sulpice en 2030 au regard des enjeux repérés. Proposer des scénarii qui permettront d'abonder les solutions possibles d'aménagement et de développement de la commune.

En quoi ce projet fait-il appel à la participation des citoyen.ne.s et/ou des acteurs locaux ?

Plus que l'expression d'une opinion personnelle, cette concertation engage un débat constructif entre les habitant.e.s et les élu.e.s pour réfléchir collectivement aux futurs aménagements urbains et renouvellement urbain de la commune.

Aussi, l'équipe municipale avec l'AUDIAR s'est efforcée de ne pas proposer des constats et/ou idées de « projets à vérifier » mais bien des méthodes d'animation de réunions permettant de faire ressortir le « savoir » des personnes participantes.

IJIN A VEZ GANT AN TIRIADOÙ • KEMERIT PERZH !



LEZ TÉROUÉR FONT DU NEU • SEJÍÉZ AJISSOU !



TERRITOIRE • CHIFFRE • PROJET • CHIFFRE • TERRITOIRE • GOUVERNEMENT • CULTURE • SPORT • PROJET • PATRIMOINE • CHIFFRE

Projet Urbain Participatif - Saint Sulpice 2030 (2/3)

Pour cela, chaque préparation de rencontre avec les habitant.e.s fait l'objet de réunions préalables entre la commune et l'AUDIAR afin de définir ensemble les méthodes et outils les plus adaptés aux objectifs attendus de chaque rencontre.

Les rencontres sont basées sur le principe « collaboratif ». Habitant.e.s, acteur.trice.s locaux et économiques se retrouvent autour de temps commun ou leurs expériences sont le centre du débat. Une mise en perspective est proposée par l'AUDIAR en apportant de la connaissance plus générale sur le thème travaillé.

La démarche s'appuie également sur un principe « d'accès à tou.te.s » et de « transparence ». C'est pourquoi, chaque rencontre, durant laquelle il émane du « savoir », fait l'objet de comptes rendus exhaustifs, de synthèses dans des formats différents (écrits, visuels, cartes...). Ceux-ci sont mis en ligne et présentés à chaque étape de la concertation.

La transmission du savoir, des obligations et orientations encadrant la capacité de faire de la collectivité est un point central de la démarche. « Appréhender collectivement l'environnement institutionnel et réglementaire permet la définition d'un cadre commun du pouvoir d'agir. »

De plus, le projet comporte des outils qui permettent « d'aller vers » les habitant.e.s et non l'inverse. La caravane de la concertation, le site internet... Le respect des phases (diagnostic > projection) et le lien entre elles (principe de cohérence, de lien de causalité) renvoie symboliquement une reconnaissance du savoir proposé, d'autant plus si chacun.e a accès à l'ensemble des comptes rendus pour « vérifier » l'usage de la matière collectée.

Qu'est-ce que la dimension participative a produit, dans ce projet ? Qu'a-t-elle apporté d'innovant ?

La dimension participative de ce projet a apporté en premier lieu du « sens » à l'action publique engagée. Elle permet de prendre collectivement de la hauteur sur la situation et éviter l'écueil du « faits > solutions ». De ce fait des sujets comme le « renouvellement urbain » deviennent plus acceptable dès lors que l'on comprend les enjeux, limites et opportunités qui s'offrent autour de cette question.

La dimension participative est un puissant facteur de lien social et d'attachement des habitant.e.s et acteur.trice.s locaux à leur territoire. Elle permet par ailleurs de « problématiser » et ainsi de construire, avec les habitant.e.s, une culture commune et de prendre le temps (ici 1 an et demi).

Enfin, elle permet la formation des élu.e.s et d'appréhender progressivement la connaissance.

Il n'y a pas ici d'innovation, mais une volonté politique et des moyens mobilisés pour répondre aux enjeux d'une démocratie renouvelée.

Les principaux outils et méthodes mobilisés pour la participation :

Préalablement à la mise en œuvre de la démarche, il a été mis en œuvre 2 séminaires des élu.e.s (2 x 1 journée – samedis). A cette occasion, l'équipe municipale a travaillé sur la question de « l'identité de la commune », sur la question de la participation, sur la définition du cahier des charges relatif à la démarche de concertation... Une étape essentielle permettant de partir unanimement sur un projet compris et partagé par tous les élu.e.s et permettant d'appréhender l'investissement de chacun.

- Le dispositif –

a- Les rendez-vous de la concertation

Les rendez-vous de la concertation prennent différentes formes : **balade-échanges dans Saint-Sulpice-la-Forêt, réunions publiques, ateliers participatifs...**

Les thèmes abordés y sont divers : **habitat, environnement, architecture, patrimoine bâti, vie locale, déplacements...** Ils font appel à « l'expertise d'usage » de tou.te.s les habitant.e.s, mais également à leur sensibilité.

b - La caravane de la concertation

• Un objet-symbole

Un espace d'expression ouvert à toutes et à tous, assurant une certaine convivialité, et ce, tout au long de la démarche. La caravane se déplace régulièrement sur la place du marché, sur le parking de l'école, dans les quartiers de la commune...

• Un outil participatif

On y trouve un mur à idées, une carte collaborative de Saint-Sulpice, une galerie-photos et autres.

IJIN A VEZ GANT AN TIRIADOÙ • KEMERIT PERZH !

Les **TERRITOIRES** innovent
Soyez-en acteur !

LEZ TÉROUÉR FONT DU NEU • SEJÍÉZ AJISSOU !



TERRITOIRES • ENVIRONNEMENT • PARTICIPATION • DÉVELOPPEMENT • TRANSPORT • GOUVERNEMENT • CULTURE • SPORT • TOURISME • PATRIMOINE • ÉNERGIE

Projet Urbain Participatif - Saint Sulpice 2030 (3/3)

• Un lieu d'information sur le projet

On y trouve les informations sur l'agenda de la concertation, les comptes rendus des précédents ateliers, des contacts, des informations utiles...

c- Le site internet

En parallèle des rendez-vous de la concertation, chacun.e peut contribuer au projet urbain en ligne, sur le site internet de la commune, où articles et photos retracent le cours de la concertation, et où boîte à idées et groupe de discussion permettent d'exprimer les points de vue, à n'importe quel moment, tout au long de la démarche.

Éléments de description complémentaires :

Il a été souhaité un regard extérieur et critique sur les éléments de la phase de Diagnostic. C'est pourquoi, la commune a fait appel au Réseau BRUDED afin d'organiser une rencontre avec des élu.e.s du réseau et pour entendre une interprétation distanciée. Le partage d'expérience est ici au cœur de la démarche.

La démarche comporte 8 ateliers participatifs. La douzaine de permanences des élu.e.s à la caravane de la concertation est en plus.

Pour chaque rencontre, environ 40 à 50 habitant.e.s sont mobilisé.e.s. Lors des « réunions publiques intermédiaire de restitution », entre 60 et 80 habitant.e.s sont présent.e.s.

Moyens humains et financiers mobilisés :

- Co-construction et accompagnement de l'AUDIAR dans la mise en œuvre de la démarche
- Une équipe municipale mobilisée comprenant un COPIL
- 20 000€ investis sur la partie « Démarche Participative »
- Prise en charge par Rennes Métropole du travail de l'AUDIAR sur la réalisation des documents d'urbanisme.

Contact :

Yann Huaumé

Maire de Saint-Sulpice-la-Forêt

3 Rue de l'Abbaye, 35250 Saint-Sulpice-la-Forêt

02 99 66 23 63

<http://www.saint-sulpice-la-foret.fr/>

IJIN A VEZ GANT AN TIRIADOÙ • KEMERIT PERZH !

Les **TERRITOIRES** innovent
Soyez-en acteur !

LEZ TÉROUÉR FONT DU NEU • SEJÍÉZ AJISSOU !



TERRITOIRES • DÉPARTEMENTS • COMMUNES • DÉPARTEMENTS • TRANSPORT • DÉVELOPPEMENT • CULTURE • SPORT • TOURISME • PATRIMOINE • ENVIRONNEMENT

Diagnostiques partagés avec les citoyen.ne.s et la société civile

Atelier-visites dans le cadre du SCOT du Pays de Lorient, associant le Conseil de Développement du Pays de Lorient (CDPL)

Porteur du projet : Syndicat Mixte du SCOT de Lorient et AUDELOR

Contexte :

Dans le cadre de l'élaboration du SCOT du Pays de Lorient, il est organisé des « randos-SCOT », ou « ateliers-visites » pour appréhender sur le terrain les questions d'aménagement que le SCOT doit traiter. Le Conseil de développement, associé aux réflexions sur le SCOT, est invité à participer à ces visites de terrain pour s'imprégner des enjeux du territoire. 7 journées entières sont consacrées à ces visites. La première a eu lieu en décembre 2015, et la dernière se déroulera le 16 novembre 2016. Au cours de chaque journée, 4 à 5 communes voisines sont au programme de la visite (sauf pour la commune de Groix, où une journée entière y a été consacrée en raison de son caractère insulaire).

Lors de chaque rendez-vous dans une commune, c'est en général le maire qui accueille et pilote la visite, entouré de son équipe municipale. Un thème plus particulier est présenté dans chaque commune, suite à un échange préalable avec AUDELOR, qui prépare l'organisation de chaque journée.

Objectifs du projet :

Chaque visite réunit des élu.e.s, des technicien.ne.s (Lorient Agglo, AUDELOR, Bureaux d'études...) et des représentant.e.s de la société civile. C'est donc l'occasion d'un dialogue assez concret sur les diverses questions d'aménagement du SCOT. Ces visites ont aussi pour but d'associer toutes les communes au débat sur le SCOT, et à mieux faire découvrir la réalité territoriale de chaque commune.

Participation des citoyen.ne.s dans le projet :

Lors de chaque journée, 4 à 5 représentant.e.s du Conseil de Développement étaient présent.e.s (un nombre maximal de 5 avait été arrêté, pour équilibrer la présence des divers intervenant.e.s dans le SCOT). Ces représentant.e.s font partie de la Commission SCOT PLH du Conseil de développement, qui s'est mis en place début 2015 pour suivre l'avancement de ces documents de planification.

Ces randos SCOT ont été instructives pour le CDPL : elles nous ont permis d'abord de découvrir certaines « pépites » du territoire (par exemple des entreprises innovantes en milieu rural), de mieux appréhender les réalités d'aménagement de chaque commune, de dialoguer avec les élu.e.s et les technicien.ne.s, et surtout de mieux nous permettre de faire remonter des avis sur diverses thématiques du SCOT.

Notre commission a invité à plusieurs reprises les responsables du SCOT (élu.e et technicien.n.e chef de projet) pour nous présenter l'avancement du SCOT et échanger sur les remarques émises par la commission. En effet la commission a eu comme pratique d'élaborer plusieurs notes résumant nos prises de position, nos interrogations, voire nos précisions sur les points qui nous semblaient insuffisamment développés dans le SCOT. De notre point de vue, il nous semble que ces avis ont été pris en compte, par exemple, sur les questions d'énergie, de développement économique, de mobilité.

Ces randos SCOT nous paraissent donc un bon outil pour développer la concertation entre les diverses parties prenantes du SCOT, dont la société civile, représentée ici par le Conseil de Développement.

IJIN A VEZ GANT AN TIRIADOÙ • KEMERIT PERZH !



LEZ TÉROUÉR FONT DU NEU • SEJÍÉZ AJISSOU !



TERRITOIRES • ÉNERGIE • PRÉVENTION • ÉQUIPEMENT • TRANSPORT • DÉVELOPPEMENT • CULTURE • SPORT • TOURISME • PATRIMOINE • ENVIRONNEMENT

Se (ré)appropriier l'espace par l'expérimentation

Construire Ensemble le Grand Ensemble à Boulogne sur Mer - La Permanence Architecturale (1/2)

Porteur du projet : Sophie Ricard Architecte de l'Agence CONSTRUIRE (Patrick Bouchain)

Contexte :

60 maisons (logement très social) sur les hauteurs du plateau du Chemin Vert à Boulogne sur Mer, délaissées par le premier bailleur, occupées par une population fortement marginalisée, socialement et économiquement qui attend depuis 35 ans que leur maison soit réhabilitée. Vouées à la démolition par l'agence pour le renouvellement urbain, elles ont fait l'objet d'une réelle volonté politique afin de ne pas les détruire mais les restaurer en conservant les habitant.e.s à l'intérieure. L'état s'est donc retiré de l'affaire financièrement, et nous avons fait avec les fonds propres de l'office public d'HLM Habitat du Littoral.

Objectifs du projet :

Réhabilitation de 60 maisons insalubres en site occupé ; en faisant appel à la participation active des habitant.e.s. L'architecte habitera sur place, trois années avec eux afin de faire un projet au plus proche des besoins, envies et savoir faire de la population. Travailler sur l'appropriation dans le logement social, pour faire un projet qui corresponde à chaque famille, à chacune des façons d'habiter. Travailler sur le montage de chantier écoles afin de former et qualifier les habitant.e.s désireux d'apprendre sur leur maison et celles de leur voisins. Créer une cité de chantier, maison de vie ou maison du peuple au cœur de cette rue délaissée pour accompagner le projet social et culturel de transformation des maisons.

En quoi ce projet fait-il appel à la participation des citoyen.ne.s et/ou des acteurs locaux ?

Les habitant.e.s du logement social sont les premiers concernés par la transformation de leur habitat. A Boulogne sur Mer nous avons travaillé sur l'appropriation des maisons à partir des travaux déjà réalisés par les habitant.e.s. Nous avons réalisé 60 projets différents pour 60 maisons occupés par des familles avec un mode de vie et des besoins différents. Les habitant.e.s désireux d'apprendre un métier ont pu être intégrés aux différents chantiers écoles et/ou clauses d'insertion mise en place en partenariat avec le PLIE et les entreprises.

Chaque habitant désireux s'est alors formé chez lui et chez ses voisins aux métiers de la construction/rénovation.

Des ateliers autour du choix des couleurs des façades et de la décoration intérieure ont été mis en place afin que chaque famille puisse choisir ses peintures, ses papiers peints, ses faïences...

Si la famille désirait faire elle-même les finitions sans passer par une entreprise, alors les matériaux étaient livrés et la famille les posaient. Une grande partie du chantier s'est alors faite en Auto-finition.

Par ailleurs chaque maisons a fait l'objet d'une étude sous forme de petit livre dessiné et roman photo réalisé avec l'habitant sur place qui a servi de descriptif pour l'appel d'offre aux entreprises.

Qu'est-ce que la dimension participative a produit, dans ce projet ? Qu'a-t-elle apporté d'innovant ?

La dimension participative mise en œuvre tout au long des trois années du projet à permis une appropriation du projet qu'il est impossible à mettre en place dans une opération de rénovation classique avec des opérations tiroirs. Elle a permis la vie du quotidien au cœur même d'un chantier en site occupé. Elle a fait de ce chantier un véritable acte culturel d'enseignement, d'appropriation et de travail. Elle a permis que chaque habitant se sente concerné par le projet qui lui correspond. Elle a permis à chaque locataire de sentir presque propriétaires et de faire lui-même pour parti un projet qui lui correspondait.

Elle a permis de faire un cas d'école dans la façon de rénover le logement social qui doit aujourd'hui correspondre à 5 familles types et doit être blanc... Elle a donc permis de démontrer la plus value de l'appropriation des locataires dans le logement social !

Les principaux outils et méthodes mobilisés pour la participation :

La permanence architecturale est la clef d'un chantier appropriable par tous. L'architecte démontre qu'il est capable de vivre avec et donc construire avec.

IJIN A VEZ GANT AN TIRIADOÙ • KEMERIT PERZH !



LEZ TÉROUÉR FONT DU NEU • SEJÍÉZ AJISSOU !



TERRITOIRES • CHANTIER • PARTICIPATION • CHANTIER • TRANSPORT • GOUVERNEMENT • CULTURE • SPORT • TOURISME • PATRIMOINE • ÉNERGIE

Construire Ensemble le Grand Ensemble à Boulogne sur Mer - La Permanence Architecturale (2/2)

Les diagnostics établis maisons par maisons avec chaque habitant

La mise en place de chantier école

L'obligation de faire marcher les clauses d'insertion pour chaque entreprises dans les appels d'offre

La mise en place d'une partie du chantier en auto-finition pour ceux qui le désiraient

L'ouverture d'une cité de chantier au cœur de la rue, lieu de rassemblement public autour de la maquette du projet, lieu de vie des artisans, lieu d'ateliers autour du projet, lieu de travail de l'architecte, « maison du peuple », lieu de fête autour du chantier, cantine...

Éléments de description complémentaires :

Moyens humains et financiers mobilisés : Une équipe d'architecte dont une architecte en permanence sur site durant trois ans. Montant global de l'opération : 2 300 000 Fonds propres de l'Office Public d'HLM Habitat du Littoral. Coût de la permanence architecturale : 1% du budget global des travaux !!

Coût de réhabilitation : 38000 par maisons = 400 euros du mètre carré ce qui équivaut au prix de la démolition dans une opération de démolition/reconstruction !!

Contact :

sophie@construire.cc

Tel 06 09 95 78 44

IJIN A VEZ GANT AN TIRIADOÙ • KEMERIT PERZH !

Les **TERRITOIRES** innovent
Soyez-en acteur !

LEZ TÉROUÉR FONT DU NEU • SEJLÉZ AJISSOU !



TERRITOIRES • DÉPARTEMENTS • ÉQUIPEMENTS • TRANSPORT • ENVIRONNEMENT • CULTURE • SPORT • TOURISME • PATRIMOINE • ÉNERGIE

Se (ré)appropriier l'espace par l'expérimentation

La Baie des Possibles (1/2)

Porteur du projet : Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Saint-Brieuc, Pôle Gestion intégrée de la zone côtière

Contexte :

Depuis 2015, le Pays de Saint-Brieuc porte une concertation Mer & Littoral. Elu.e.s, professionnel.le.s du monde maritime, associations ont choisi collectivement de travailler sur l'identité maritime du Pays de Saint-Brieuc pour favoriser le développement et le bien-vivre. En 2016, « La Baie des possibles » est lancée sous la forme d'un appel à idées pour faciliter l'accès à la mer dans la Baie de Saint-Brieuc. Au-delà de la collecte d'idées, il s'agit de tester les propositions grandeur nature sur tout le territoire, le temps d'un week-end du mois de juin.

Objectifs du projet :

Les buts du cycle de concertation étaient de :

- > raconter la Baie d'aujourd'hui
- > se projeter dans les usages futurs de la Baie
- > faire en sorte que le territoire interroge sa relation avec la mer

Ce format devait permettre de :

- Toucher le grand public "d'un seul coup" - en dépassant les écueils des démarches participatives (réunions fréquentes, peu fréquentées).
- Élargir la communauté de la GIZC aux habitant.e.s et associations, au-delà des professionnels de la gestion littorale
- Identifier les aspirations des acteurs du territoire
- Nourrir une réflexion prospective sur l'identité de la Baie.
- De tester « en grandeur nature » les idées d'action proposées par les participant.e.s afin d'évaluer les scénarios imaginés : conditions de faisabilité, identification des freins et des potentiels de l'idée, enrichissement/amélioration de l'idée de départ
- Tester de nouveaux outils et de nouvelles modalités d'action publique plus participatives

En quoi ce projet fait-il appel à la participation des citoyen.ne.s et/ou des acteurs locaux ?

Qu'ils soient issus des zones littorales, urbaines ou rurales, la possibilité était donnée à toutes les collectivités, associations et tou.te.s les citoyen.ne.s d'expérimenter autour des thématiques de l'accès à la mer, du transport à l'aménagement en passant par les loisirs.

Sur les 30 idées proposées du 1^{er} avril au 22 mai 2016, la moitié émanait de citoyens lambda, l'autre moitié d'organisations (collectivités, associations, entreprises). La participation était facilitée par le dépôt d'idées en ligne sur www.labaiedespossibles.wordpress.com.

La Baie des possibles a touché 2 types de participant.e.s, au total 250 personnes ont participé à l'événement :

PARCOURS 1 « constructeur »

Pour participer à tout le week-end d'expérimentations (lancement, formation des équipes, construction du matériel et retour d'expérience), une équipe technique et tout le matériel nécessaire à l'installation des expérimentations étaient à la disposition des participant.e.s.

PARCOURS 2 « explorateur »

Pour assister aux tests des idées, le public est venu le samedi 25 juin après-midi sur trois sites correspondant aux trois thèmes en fil rouge :

- La plage des Rosaires à Plérin
- La grève de Jospinet à Planguenoual
- Le port du Légué à Saint-Brieuc

IJIN A VEZ GANT AN TIRIADOÙ • KEMERIT PERZH !



LEZ TÉROUÉR FONT DU NEU • SEJÍÉZ AJISSOU !



TERRITOIRES • ENVIRONNEMENT • PRÉVENTION • ÉCHANGES • TRANSPORT • DÉVELOPPEMENT • CULTURE • SPORT • TOURISME • PATRIMOINE • ÉNERGIE

La Baie des Possibles (2/2)

Trois thèmes en fil rouge du week-end

1. Elle est où la mer ? Depuis la gare de Saint-Brieuc jusqu'au Port du Légué, ces idées explorent les chemins et activités ludiques pour profiter de la mer depuis la terre. Exemples d'idées et testées : Une plage éphémère sur le port, des cabines sonores.

2. Nos mobilités littorales / Bateaux-taxis, bus amphibie, les idées fument pour faciliter l'accès à la mer et le transport dans la Baie de Saint-Brieuc. Exemples d'idées discutées et testées : Un réseau de transport maritime, une navette transbaie, un BusBaie amphibie, une flotte de bateaux partagés en libre service, des bateau-taxis.

3. Des marées et des Hommes / L'estran découvre à marée basse un espace éphémère pour vivre des expériences uniques et insolites, dans un cadre exceptionnel, à préserver. Exemples d'idées discutées et testées : la pêche à pied durable pour les nuls, un observatoire photographique, une balade botanique, un concours de château de sable, une performance artistique.

Qu'est-ce que la dimension participative a produit, dans ce projet ? Qu'a-t-elle apporté d'innovant ?

Le fait de se projeter dans des expériences originales proposées par les acteurs du territoire est une première pour le territoire. Le premier impact est le fait de faire travailler ensemble des acteurs qui ne se connaissent pas sur un thème qui n'est pas leur cœur de métier. Les participant.e.s n'avaient pas tous *a priori* un lien avec les thématiques maritimes, la Baie des possibles a permis d'élargir la communauté maritime et concertation Mer et Littoral au-delà du cercle des professionnels avec qui nous avons l'habitude de travailler.

L'un des principaux livrables de la démarche est la production de scénarios de développement de la Baie de Saint-Brieuc centrés sur les usages qui permettent de traduire les différents leviers d'actions. Ces scénarios sont produits uniquement à partir de la participation : données de l'appel à idées et les données collectées au cours du week-end de juin.

Autre point important, les collectivités gèrent des subventions répondant à des stratégies de politiques publiques (exemple Contrat de partenariat Europe-Région-Pays). Une question cruciale pour les collectivités dans cette mission est : comment fait-on émerger des projets intéressants sur le territoire, répondant aux stratégies définies. Les démarches participatives peuvent avoir un rôle d'incubateur de projets de territoire.

Les principaux outils et méthodes mobilisés pour la participation :

- Collecte d'idées en ligne
- Analyse des idées pour leur regroupement en trois thèmes
- Accompagnement personnalisé des porteurs d'idées
- Présentation et préparation en équipe des expérimentations
- Test grandeur nature
- Diagnostic prospectif à partir des données collectées

Moyens humains et financiers mobilisés :

- 4 mois de travail
- Equipe technique : 3 personnes pendant 4 mois plus 5 autres personnes le temps du week-end
- Budget : 13 000 euros (prestation concertation, communication, matériel, salles, etc...)

Contact :

Gaëlle PENAULT, Chargée de mission Gestion intégrée de la zone côtière

Ligne directe 02.96.58.35.22

Pôle d'équilibre du Pays de Saint Brieuc

Centre HEMERA

8 rue des Champs de Pies

22000 SAINT BRIEUC

02 96 58 08 08

www.pays-de-saintbrieuc.org

IJIN A VEZ GANT AN TIRIADOÙ • KEMERIT PERZH !



LEZ TÉROUÉR FONT DU NEU • SEJÍÉZ AJISSOU !



TERRITOIRES • CHAMPAGNE • FRIANCOIS • CHARENTAIS • TRANSPORT • GOUVERNEMENT • CULTURE • SPORT • TOURISME • PATRIMOINE • ENVIRONNEMENT

Se (ré)appropriier l'espace par l'expérimentation

Gares BZH

Porteur du Projet : Région Bretagne

Contexte et objectifs :

A partir de 2003, la Région a engagé un vaste programme de modernisation des gares bretonnes. Ce travail s'est fait en partenariat étroit avec la SNCF et les collectivités locales.

Avec un recul de 10 années, et la Région et la SNCF ont souhaité analyser le chemin parcouru, et réfléchir à comment poursuivre ce programme, en s'adaptant au contexte d'aujourd'hui et pour répondre aux enjeux de demain.

Ainsi, la Région et la SNCF ont sollicité l'association La 27^e Région, pour engager une démarche recherche-action, avec un travail en résidence sur le terrain, en l'occurrence sur plusieurs gares du réseau TER breton.

Quels services pour quels usages ? Quelles formes et aménagements ? Quels liens au territoire et aux habitant.e.s ? Quelles dynamiques de collaboration entre les acteurs institutionnels, publics et privés peut-on envisager ? La gare de demain sera-t-elle un point d'arrêt ou un lieu de vie ? Autant de questions qui ont été explorées lors de 3 semaines en immersion sur le territoire, entre novembre 2015 et février 2016. La résidence croise différentes approches : sociologie, design de services et architecture.

En quoi ce projet fait-il appel à la participation des citoyen.ne.s et/ou des acteurs locaux ?

La résidence a suscité la participation des citoyens tout au long de la démarche : temps d'échanges sur les quais de la gare, retour d'usages, ateliers de travail collectifs pour imaginer l'avenir de la gare, etc. De la même manière, les acteurs locaux (associations, commerçants, collectivités) ont été associés dès le lancement de la Résidence et ont pu partager leurs visions lors d'entretiens individuels et d'ateliers collectifs.

Qu'est-ce que la dimension participative a produit, dans ce projet ? Qu'a-t-elle apportée d'innovant ?

L'approche participative a permis d'évaluer l'usage et la perception des gares TER par les habitant.e.s. Elle a également permis de confronter des inspirations (sous forme de prototypes) à leurs pratiques quotidiennes et d'en valider ou non la pertinence.

Les principaux outils et méthodes mobilisés pour la participation :

Entretiens individuels, ateliers de travail collectifs, balade commentée de la gare, prototypage à réaction, diffusion d'articles du blog et contacts auprès des relais du territoire (association, acteurs clés, etc.).

Suite donnée à la démarche :

A l'issue de la démarche menée avec la 27^e Région, la Région et la SNCF ont souhaité poursuivre la dynamique engagée sur un cas concret qui concerne une gare bretonne qui n'était pas dans le périmètre de la résidence. Ce nouveau projet sera mené dans une logique de « design thinking » (concertation, prototypage...) mais avec également un volet plus opérationnel. En effet, l'étape suivante devra aboutir sur des aménagements pérennes et duplicables sur d'autres sites bretons.

Moyens humains et financiers mobilisés :

La mission a coûté 80k€, financée à hauteur de 10k€ par la 27^e Région, 35k€ par la Région et 35k€ par la SNCF.

Cette mission a été menée par une équipe composée de 4 personnes (design, architecture, animation de démarche participative), issue de la 27^e Région et d'associations partenaires.

Cette étude innovante a également mobilisé un engagement humain important de la Région et de la SNCF

Contact :

Anne Derrien-Malecki, Sylvain Gouillet (Région Bretagne)

IJIN A VEZ GANT AN TIRIADOÙ • KEMERIT PERZH !

Les **TERRITOIRES** innovent
Soyez-en acteur !

LEZ TÉROUÉR FONT DU NEU • SEJLÉZ AJISSOU !



TERRITOIRES • DÉPARTEMENTS • FRAISVILLAGE • CHARENTAIS • TERRENOUVEAU • DÉPARTEMENT • CULTURE • SPORT • TOURISME • PATRIMOINE • ÉNERGIE

Investir ensemble pour le développement local

Parc éolien citoyen : Beganne

Porteur du projet : Éoliennes en Pays de Vilaine

Contexte :

Envie d'habitant.e.s du territoire de produire une énergie propre et de participer à la transition énergétique en s'appropriant le sujet

Objectifs du projet :

Monter un parc éolien citoyen en Pays de Redon

En quoi ce projet fait-il appel à la participation des citoyen.ne.s et/ou des acteurs locaux ?

- Le projet a été mené de façon bénévole par l'association regroupant une centaine d'adhérents et à partir de la création d'une société de projet (SAS Bégawatts), par un « conseil de direction » regroupant une quinzaine de personnes.
- Le financement a été assuré par les citoyens principalement du pays de Redon, un fonds d'investissement régional (EILAN) grâce à l'apport des communes concernées, le fonds « Energie Partagée Investissement » (fond citoyen national), et des structures de l'économie sociale et solidaire de Redon.
- En outre, la SEM du département de Loire-Atlantique avait participé au coût du développement.

Qu'est-ce que la dimension participative a produit, dans ce projet ? Qu'a-t-elle apporté d'innovant ?

- Un partage des enjeux de la question énergétique et un questionnement à l'échelle locale.
- L'appropriation de la question énergétique par les habitant.e.s.
- Une montée en compétence des habitant.e.s dans de nombreux domaines connexes : faune (chiroptères...), flore, énergétique et éolien, juridique, finances... (démarche d'éducation populaire)
- Du lien entre les habitant.e.s du territoire dans la construction du projet.
- Une meilleure acceptabilité du projet.
- Des retombées économiques directes pour les particuliers investisseurs

Les principaux outils et méthodes mobilisés pour la participation :

- Conférences
- Réunions publiques
- Débats
- Animations et stands dans les manifestations locales
- Réunions d'information dans des cercles personnels
- Supports variés de communication

Eléments de description complémentaires :

Moyens humains et financiers mobilisés :

Une forte implication bénévole des fondateurs et membres de l'association.
Plus de 1000 personnes ont participé au financement

Contact :

David Laurent, Directeur de l'association Éoliennes en Pays de Vilaine
Michel Carré, Président de l'association Éoliennes en Pays de Vilaine
Loïc Jouët, Président de la société Bégawatts
51, route de Rennes, 35600 REDON
epv@eolien-citoyen.fr
02 99 72 39 49

IJIN A VEZ GANT AN TIRIADOÙ • KEMERIT PERZH !



LEZ TÉROUÉR FONT DU NEU • SEJÍÉZ AJISSOU !



TERRITOIRES • ÉNERGIE • FINANCE • ÉCARTER • TRANSPORT • GOUVERNEMENT • CULTURE • SPORT • TOURISME • PATRIMOINE • ENVIE

Investir ensemble pour le développement local

Société coopérative d'intérêt collectif du Pays de Dinan en 2008 devenue SCIC EnR Pays de Rance en 2011

Porteur du projet : Commission environnement du conseil de développement du Pays de Dinan – 2006 à 2008

Contexte :

Diagnostic EnR sur le territoire

Objectifs du projet :

Bois énergie : pas de méthodologie et d'organisation concernant la mobilisation des gisements du territoire et notamment la partie haies bocagères ou les émondes étaient brûlées en champs. Donc fédération des acteurs de la filière bois énergie

En quoi ce projet fait-il appel à la participation des citoyen.ne.s et/ou des acteurs locaux ? : En tant que SCIC et dans le travail sur les statuts, 4 catégories ont été créés :

- Salarié.e.s (10%),
- Propriétaire de la ressource (40% des voix – majoritaires)
- Professionnels de la filière et associations (25%)
- Partenaires solidaires, collectivité, citoyens (25%)
- Qu'est-ce que la dimension participative a produit, dans ce projet ? Qu'a-t-elle apporté d'innovant ?
- Appropriation du projet
- Performance du projet économique bois énergie – dynamique et réactivité de l'ensemble des partenaires
- L'innovation est de faire ensemble pour un projet commun avec des entités structurelles différentes
- Les principaux outils et méthodes mobilisés pour la participation :
- Réunions publiques
- Comices agricoles
- Enquête postale
- Stands divers dans manifestations
- Présentation en conseil municipal, communautaire....
- Notre charte, réécrite en 2015 et support de nos actions
- Le plan de gestion du bocage
- L'animation directe et les projets Européens

Eléments de description complémentaire :

L'enjeu est-il de pérenniser la structure ? oui pour le moment. Toujours est-il que c'est grâce à notre sociétariat et notre diversification, toujours dans la même logique, que nous créons de l'emploi et de la dynamique locale

Moyens humains et financiers mobilisés :

1/2 temps à la création

10ETP en 2014 Actuellement 6 ETP

Aide à la création Leader les 3 premières années de démarrage

653 000€ de CA en 2015 – résultats positifs depuis la création

Contact :

Emily DUTHION

06 68 96 81 25

Ed.pays.dinan@gmail.com

IJIN A VEZ GANT AN TIRIADOÙ • KEMERIT PERZH !



LEZ TÉROUÉR FONT DU NEU • SEJÍÉZ AJISSOU !



TERRITOIRES • ENVIRONNEMENT • ÉNERGIE • ÉCONOMIE • TRANSPORT • DÉVELOPPEMENT • CULTURE • SPORT • TOURISME • PATRIMOINE • ÉDUCATION

Former les citoyens.ne.s (dé)former les professionnel.le.s pour faciliter le dialogue

Déploiement régional de « Formation Acteurs habitant.e.s », en partenariat avec l'Ecole du Renouveau Urbain

Porteur du projet : RésO Villes

Contexte :

Cette formation est intervenue dans le cadre d'un déploiement régional de la « Formation Acteurs habitant.e.s », animée par l'Ecole du Renouveau urbain. Depuis sa création en 2011, plusieurs centaines habitant.e.s venant de tous les quartiers de la France (Métropole et Outre-Mer) ont suivi cette formation à Aubervilliers.

Compte tenu des enjeux en matière de mobilisation des habitant.e.s dans le cadre de la nouvelle politique de la ville, il a été décidé de la déployer également en région et la Bretagne a fait office de région-test à cette occasion.

Cette formation s'adressait aux habitant.e.s volontaires des quartiers prioritaires de Bretagne en renouvellement urbain (PRIN ou PRIR) ou repérés par les collectivités locales et/ou équipements de quartier, (futurs) membres des conseils citoyens et/ou des maisons du projet, aux représentant.e.s des associations de locataires désignés par les bailleurs sociaux, aux habitant.e.s engagés dans des démarches de type GUP et des ateliers urbains.

Objectifs du projet :

Les objectifs de la formation étaient de :

- Conforter la posture des habitant.e.s acteurs.trices dans leur quartier et notamment les membres des Conseils Citoyens
- Fournir les repères réglementaires et techniques permettant de questionner les projets de renouvellement urbain et de gestion urbaine de proximité
- Faciliter l'exercice du pouvoir d'agir des habitant.e.s par un apport de méthode et d'outils pour la « négociation active » et la coproduction des projets

En quoi ce projet fait-il appel à la participation des citoyen.ne.s et/ou des acteurs locaux ? Qu'est-ce que la dimension participative a produit, dans ce projet ? Qu'a-t-elle apporté d'innovant ?

Cette formation a montré l'importance de proposer des temps de rencontres, de partage d'expériences entre conseils citoyens de territoire différents.

Elle a produit de la qualification collective sur la politique de la ville et sur le pouvoir d'agir.

Elle a enfin permis un échange riche, constructif et bienveillant, entre habitant.e.s des quartiers populaires et représentants d'institutions.

Les principaux outils et méthodes mobilisés pour la participation :

Diagnostic en marchant, quizz, temps d'ateliers en petit groupes ...

Eléments de description complémentaires :

Films, témoignages, articles et compte rendu de l'action sont consultables sur :

<http://www.yallerparquatrechemins.fr>

Moyens humains et financiers mobilisés :

La formation a été animée par Jean Bouvier, Jean Werlen, Camille Chartrain pour l'Ecole du Renouveau Urbain, et Mathias Cadot et Anne Bigot pour RésO Villes.

Le projet a été soutenu par la Caisse des Dépôts Bretagne, le Conseil Régional de Bretagne, la DRJSCS de Bretagne et le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires.

Contact :

anne.bigot@resovilles.com

IJIN A VEZ GANT AN TIRIADOÙ • KEMERIT PERZH !



LEZ TÉROUÉR FONT DU NEU • SEJÍÉZ AJISSOU !



TERRITOIRES • ÉCONOMIE • PROMOTION • ÉCHANGES • TRANSPORT • GOUVERNEMENT • CULTURE • SPORT • TOURISME • PATRIMOINE • ENVIRONNEMENT

Former les citoyens.ne.s (dé)former les professionnel.le.s pour faciliter le dialogue

Repenser la participation avec les Conseils Citoyens, une co-formation avec ATD Quart Monde

Porteur du projet : RésO Villes

Contexte :

La loi sur la ville et la cohésion urbaine de février 2014 rend obligatoire la création de conseils citoyens dans les quartiers prioritaires et la présence d'habitant.e.s dans les instances de pilotage de la politique de la ville. Une grande diversité de personnes compose les quartiers populaires, tant en termes de situations socio-professionnelles, que d'expériences militantes ou bien sûr de personnalités, autant d'éléments qui entrent en jeu dans le défi d'une participation du plus grand nombre.

En mai 2015, une vingtaine de professionnel.le.s des institutions publiques et des associations se sont formés avec des militants ATD par le croisement des savoirs et des pratiques afin d'identifier les conditions à mettre en œuvre pour garantir la participation de ceux que l'on entend le moins au sein des conseils citoyens.

Objectifs du projet :

Questionner les pratiques institutionnelles et associatives :

- Comment croiser ces volontés d'expression citoyenne avec les démarches participatives portées par les politiques publiques ?
- Comment croiser les savoirs et les pratiques pour travailler sur les représentations et rééquilibrer les pouvoirs ?
- Quelle place et posture des acteurs institutionnels et associatifs dans l'accompagnement des collectifs d'habitant.e.s ?

En quoi ce projet fait-il appel à la participation des citoyen.ne.s et/ou des acteurs locaux ? Qu'est-ce que la dimension participative a produit, dans ce projet ? Qu'a-t-elle apporté d'innovant ?

Cette co-formation entre militants ATD Quarts Monde, acteurs associatifs, et professionnels des institutions publiques a permis de :

- Prendre conscience : du poids des représentations ; des rapports de domination sociale et économique au sein d'un collectif ; ...
- De co-construire des indicateurs et pistes de travail pour : mobiliser les habitant.e.s ; animer des collectifs ; favoriser la co-construction ; évaluer la participation ; ...

Les principaux outils et méthodes mobilisés pour la participation :

Co-formation par le croisement des savoirs et des pratiques et présentation des méthodes inspirées du community organizing anglo-saxon

Éléments de description complémentaires : Film, témoignages, articles et compte rendu de l'action sont consultables sur : <http://www.yallerparquatrechemins.fr>

Moyens humains et financiers mobilisés :

Les 5 journées de formations ont été animées par Suzanne Rosenberg, sociologue et Hervé Lefevre, volontaire permanent ATD Quart Monde et l'équipe de RésO Villes.

Le projet a été soutenu par le Commissariat Général à l'égalité des Territoires.

Contact :

anne.bigot@resovilles.com

IJIN A VEZ GANT AN TIRIADOÙ • KEMERIT PERZH !



LEZ TÉROUÉR FONT DU NEU • SEJÍÉZ AJISSOU !



TERRITOIRES • CIVILISATION • FRONTIÈRES • CROISER • TRANSPORT • GOUVERNEMENT • CULTURE • SPORT • PRODIGES • PATRIMOINE • CRUISE

Former les citoyens.ne.s (déformer les professionnel.le.s pour faciliter le dialogue

Conférence Territoriale Permanente

Porteur du projet : Conseil de développement du Pays de Redon Bretagne Sud

Contexte :

Le Pays de Redon est un territoire extrêmement riche d'initiatives locales, par les habitant.e.s, les collectifs, les associations... De nombreuses.x acteur.trices travaillent ensemble pour engager des réflexions sur des sujets variés afin de répondre aux besoins sociaux et économiques du territoire. Le Conseil de développement, outil de démocratie participative du Pays de Redon, souhaite que les habitant.e.s s'approprient cet espace de dialogue citoyen.

Objectifs du projet :

Créer un espace d'échange et de dialogue territorial permanent et accessible à tou.te.s. Faire prendre conscience aux habitant.e.s qu'ils.elles ont un rôle à jouer et qu'un outil « conseil de développement » existe sur le territoire, les citoyens peuvent s'en saisir pour la participation et l'action citoyenne. Le Conseil de développement doit permettre de donner une attention particulière à l'habitant.e qui ne prend habituellement pas la parole en public, l'habitant.e « professionnel.le » habitué.e des réunions publiques qui souvent met en exergue la figure du représentant d'association. L'encensement de la figure de l'habitant.e au détriment de la figure du représentant, correspond à une certaine conception de la démocratie, un idéal d'inversement ou de suspension momentanée de la logique de délégation pour que chacun.e découvre ses propres pouvoirs de citoyen.

En quoi ce projet fait-il appel à la participation des citoyen.ne.s et/ou des acteurs locaux ?

Le.la. Citoyen.ne est l'élément clé et central du projet, c'est lui.elle qui utilise l'outil « conseil de développement » pour donner à voir ses actions et porter des réflexions sur la place publique. Le Conseil de développement a imaginé différents outils et actions pour mettre en valeur l'expertise citoyenne, la formation des citoyen.ne.s.

Qu'est-ce que la dimension participative a produit, dans ce projet ? Qu'a-t-elle apporté d'innovant ?

Redonner du pouvoir d'agir aux habitant.e.s est un des objectifs du Conseil de développement. L'utilisation des outils numériques est quelque chose qui a permis à tout à chacun de délibérer en ligne et contribuer à des avis.

Les principaux outils et méthodes mobilisés pour la participation :

- des outils de communication innovants (par exemple les forums en ligne etc)
- les partenariats associatifs
- un travail de terrain
- la rencontre des acteurs
- les forums, événements locaux, ateliers

Moyens humains et financiers mobilisés : 0.4 ETP

Contact :

Emmanuelle Guérin, democratie@pays-redon.fr

IJIN A VEZ GANT AN TIRIADOÙ • KEMERIT PERZH !

Les **TERRITOIRES** innovent
Soyez-en acteur !

LEZ TÉROUÉR FONT DU NEU • SEJÍÉZ AJISSOU !



TERRITOIRES • CHIFFRES • PRODIGES • CHIFFRES • TERRITOIRES • GOUVERNEMENT • CULTURE • SPORT • TOURISME • PATRIMOINE • ENVIRONNEMENT

Participer pour enrichir durablement les projets municipaux

Budget Participatif

Porteur du projet : Ville de Rennes

Contexte :

Charte de la Démocratie locale - démarche Fabrique citoyenne

Objectifs du projet :

Favoriser la participation du grand public dans les choix d'investissements de la collectivité.

En quoi ce projet fait-il appel à la participation des citoyen.ne.s et/ou des acteurs locaux ?

Les projets sont déposés par les habitant.e.s, les associations, les collectifs. Plus généralement, le dispositif est ouvert à tous les usagers de la ville. Les habitant.e.s, sans condition d'âge ou de nationalité, sont invités à voter les projets du budget participatif. Ceux qui obtiennent le plus de voix, dans la limite de 3,5 millions d'euros, sont directement mis en œuvre. Les porteurs de projet sont invités à s'investir dans la réalisation des projets en lien avec les services municipaux. L'ensemble de la démarche est mise en œuvre à travers le comité de suivi du budget participatif, composé majoritairement d'habitant.e.s et présidé par la Maire.

Qu'est-ce que la dimension participative a produit, dans ce projet ? Qu'a-t-elle apporté d'innovant ?

La démarche permet de répondre dans un délai relativement court aux besoins concrets des habitant.e.s. C'est également un outil de dialogue citoyen qui permet à la collectivité de mieux cerner les attentes de la population et d'apporter des réponses à ses aspirations à travers un outil numérique participatif. À travers, les campagnes menées autour des projets, la démarche permet de favoriser l'*empowerment*. Le budget participatif a créé une émulation démocratique qui favorise le débat et la participation.

Les principaux outils et méthodes mobilisés pour la participation :

La plateforme numérique participative www.fabriquecitoyenne.rennes.fr est le principal outil. Il permet : dépôt des projets, commentaires, progression de la démarche, vote, suivi de la mise en œuvre des projets. En complément, de nombreuses initiatives sont prévues pour favoriser la créativité et la participation des habitant.e.s : portes-à-portes, présence sur les marchés et l'espace public, cafés citoyens, agoras citoyennes dans les quartiers et à l'échelle ville.

Éléments de description complémentaires :

Saison 1 du budget participatif :

- 992 projets déposés
- près de 7000 votant.e.s
- 54 projets lauréats

Moyens humains et financiers mobilisés : 3,5 millions d'euros, soit 5% du budget d'investissement de la Ville. Opération reconduite chaque année.

Budget de fonctionnement de 60 000 €, l'équivalent de 2 temps plein pendant 6 mois.

Une organisation transversale à l'échelle de tous les services municipaux et métropolitains.

Contact :

Stéphane LENFANT
Chef de projet Démocratie locale
14 rue St-Yves
CS 63126
35031 RENNES Cedex
s.lenfant@ville-rennes.fr
02 23 62 21 95

IJIN A VEZ GANT AN TIRIADOÙ • KEMERIT PERZH !

Les **TERRITOIRES** innovent
Soyez-en acteur !

LEZ TÉROUÉR FONT DU NEU • SEJIEZ AJISSOU !



TERRITOIRES • CIVILISÉ • PROMOTIF • CITOYEN • TRANSPART • GOUVERNEMENT • CULTURE • SPORT • TOURISME • PATRIMOINE • ENVIE

Participer pour enrichir durablement les projets municipaux

Élaboration collégiale d'un programme d'action municipale par les habitant.e.s d'une commune rurale et mise en oeuvre de ce programme par des comités consultatifs et des chantiers participatifs (rénovation d'une salle des associations et réaménagement de l'ensemble des espaces publics au coeur du bourg).

Porteur du projet : Municipalité de Trémargat, avec les habitant.e.s volontaires et bénévoles de la commune.

Contexte :

Une petite commune rurale en Centre-Bretagne (200 habitant.e.s) , en net regain de population, une forte densité associative fondée sur une tradition d'engagement, une commune aux ressources fiscales limitées.

Objectifs du projet :

Associer l'ensemble des habitant.E.s volontaires à la définition des grandes lignes de l'action municipale et à certains aspects de sa mise en oeuvre - notamment dans le domaine du cadre de vie-, favoriser l'appropriation des espaces publics par les habitant.e.s par leur co-conception, réduire les dépenses de la commune par l'implication bénévole des habitant.e.s.

En quoi ce projet fait-il appel à la participation des citoyen.ne.s et/ou des acteurs locaux ?

Implication dans la définition programmatique, en amont des élections municipales ; puis dans un comité consultatif et des chantiers participatifs.

Qu'est-ce que la dimension participative a produit, dans ce projet ? Qu'a-t-elle apporté d'innovant ?

Une adhésion forte au projet -basé sur des constats partagés, une meilleure appropriation des espaces publics, des partages de compétences entre habitant.e.s, des apports originaux et personnels des habitant.e.s dans les espaces publics, des journées conviviales regroupant citoyen.ne.s et élu.e.s, un dépassement des frontières « société civile »/élu.e.s, une très forte réduction des coûts pour le budget communal.

Les principaux outils et méthodes mobilisés pour la participation :

Réunions publiques, mise en place d'un comité consultatif, chantiers participatifs

Moyens humains et financiers mobilisés :

Environ 25 000 euros pour l'ensemble des chantiers participatifs, engagement d'une soixantaine d'habitant.e.s dans les réunions et mise en oeuvre des projets.

Contacts:

Mairie de Trémargat
1 rue des Belles Dames
22110 TREMARGAT
02 96 36 55 07
mairie.tremargat@wanadoo.fr

IJIN A VEZ GANT AN TIRIADOÙ • KEMERIT PERZH !

Les **TERRITOIRES** innovent
Soyez-en acteur !

LEZ TÉROUÉR FONT DU NEU • SEJLÉZ AJISSOU !



TERRITOIRES • ENVIRONNEMENT • PRÉVENTION • ÉCHANGES • TRANSPORT • DÉVELOPPEMENT • CULTURE • SPORT • TOURISME • PATRIMOINE • ÉNERGIE

Participer pour enrichir durablement les projets municipaux

Budget Participatif de Lanester

Porteur du projet : Ville de Lanester

Contexte :

Une volonté affirmée depuis 2002 de concerter sur les choix budgétaires : « Conseil Municipal participatif » depuis 2002 (avec rôle consultatif des anciens Conseil de quartiers).

Un format nécessitant un renouvellement. Travail avec l'Observatoire de la Démocratie participative (dispositif associant des habitant.e.s sur la mise en œuvre de la participation citoyenne à Lanester) qui a abouti à l'expérimentation en 2016 d'un processus de Budget participatif.

Délégation complète d'une enveloppe de 100 000 € (2,5% du budget d'investissement) : projets proposés et choisis par les Lanestérien.ne.s.

Objectifs du projet :

- Impliquer les citoyen.ne.s : passer un cap supplémentaire dans la participation des Lanestériens aux décisions des élus.
- Proposer des projets répondant à leurs besoins : faire émerger des projets nouveaux qui correspondent aux besoins affirmés par les habitant.e.s. Permettre de mettre en place des projets émis, décidés et suivis par les habitant.e.s favorisant leur appropriation.
- Créer un nouveau dispositif participatif emblématique de la Ville : encourager l'implication du plus grand nombre et la favoriser par le pouvoir de décision réellement délégué.
- Comprendre ce qu'est un budget public : faciliter la compréhension de la procédure budgétaire et sensibiliser aux enjeux des finances publiques.

Les différentes étapes du Budget participatif :

- *Etape 1* : Dépôt des projets. Du 2 mai 2016 au 15 juin 2016.
Les habitant.e.s sont invités à proposer leur projet pour le territoire, qui doit correspondre à certains critères (intérêt collectif, compétence de la ville, frais de fonctionnement réduits...) pour être recevables.
- *Etape 2* : Sélection de 10 projets. 25 juin 2016.
Parmi les 57 projets recevables, prise en compte de votes sur Internet + réunion publique avec sélection au final des 10 projets les plus intéressants selon les habitant.e.s. Seuls ces 10 projets poursuivent le processus.
- *Etape 3* : Instruction des 10 projets. Jusqu'en octobre 2016.
Instruction par les services de la Ville (et d'autres partenaires le cas échéant) des 10 projets sélectionnés (faisabilité juridique, technique, lieu d'implantation, estimation financière).
- *Etape 4* : vote – novembre 2016
Tous les Lanestérien.ne.s de plus de 10 ans sont invités à voter sur les 10 projets soumis au vote. Les projets sont retenus par ordre d'arrivée jusqu'à épuisement de l'enveloppe de 100 000 €.
- *Etape 5* : réalisation – courant 2017
Les projets retenus seront financés sur le budget d'investissement 2017 de la commune, et seront réalisés dans l'année.

Qu'est-ce que la dimension participative a produit, dans ce projet ? Qu'a-t-elle apporté d'innovant ?

De la transversalité au sein des services de la Ville et de nouvelles méthodes de travail,

Du lien et le développement des réseaux et des partenariats,

Une participation renouvelée avec des publics différents,

Un fort sentiment d'être acteur et décideur dans sa ville revendiqué et partagé par les participant.e.s. Ceux-ci ont manifesté un très fort enthousiasme, ont montré un réel investissement à participer à ce « vrai exercice concret de démocratie directe » pour reprendre l'expression d'un participant.

Moyens humains et financiers mobilisés :

Budget pour les projets : 100 000 €

Budget pour le processus (communication, plateforme en ligne) : 10 000 €

Une équipe de coordination (2 agents occupés à 50% par le projet pendant 6 mois).

D'autres services mobilisés : relais d'informations sur la démarche, communication, instruction des projets

Contact : budget-participatif@ville-lanester.fr



En partenariat avec



CESER
Conseil économique, social
et environnemental régional



Rouedad
kuzuhotu
diorren
breizhek
**Réseau
des Conseils
de développement
bretons**



CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE
283 avenue du Général Patton – CS 21101 – 35711 Rennes cedex 7
Tél. : 02 99 27 10 10 | twitter.com/regionbretagne
www.bretagne.bzh

KUZUL-RANNVRO BREIZH
283 bali ar Jeneral Patton – CS 21101 – 35711 Roazhon cedex 7
Pgz : 02 99 27 10 10 | twitter.com/regionbretagne
www.breizh.bzh